

Compte-rendu de l'AG de l'IREM de Caen Normandie du 06 octobre 2023

Sommaire

1. Informations générales.....	1
2. Formation continue 2023-2024, séminaire de l'IREM et journée de l'IREM.....	2
2.1. Journée de l'IREM.....	3
2.2. Séminaire de l'IREM.....	3
3. Dates des prochaines AG programmées.....	3

Excusés : Ronan Charpentier, Sigrid Colybes, Gilles Damamme, Jacques Faisant, Odile Jenvrin, Brahim Tigroussine, Nathalie Weibel, ainsi que les animateurs non libérés le vendredi après-midi par leur établissement.

Présents : Pierre Ageron, Didier Bessot, Cécile Bezard-Falgas, Sandrine Blanc (en tant que représentante des IA-IPR de mathématiques), Sylvain Bourdalé (visio), Laurence Cenent (visio), Mathilde Colas (visio), Loïc Coulombel, Amalric Davy (visio), Jean-Philippe Georget, Jérôme Huet (visio), Guillaume Leboucher, Baptiste Paillart (visio), François Plantade, Vincent Roullier (visio), Didier Trotoux.

1. Informations générales

- Hommage à Michel Soufflet décédé le 8 juillet 2023, ancien animateur IREM, ancien président de l'APMEP et de la Régionale de Basse-Normandie (voir <https://irem.unicaen.fr/spip.php?article233> et <https://www.apmep.fr/Deces-de-Michel-Soufflet>)
- Journées de l'APMEP à Rennes 21-24 octobre (information et inscriptions jusqu'au 14 octobre sur <http://jnrennes.apmep.fr/>). L'année prochaine, les journées auront lieu au Havre (organisation Caen-Rouen)
- Rappel des fortes contraintes sur les dépenses sept-déc 2023 (500€ début septembre) : renseigner les demandes d'OM le plus à l'avance possible.
- Paiement des heures IREM : notification du MENJS au rectorat effectuée fin août, paiement prévu en octobre.
- Déménagement de l'IREM et du service informatique du campus (permutations des locaux et travaux) : Davy Gigan, responsable du service informatique sur le campus prévoit un minimum 2 mois avant lancement travaux du fait d'un problème signalé par la mairie de Caen qui a nécessité de nouveaux devis.
- Merci à Pierre Ageron, François Plantade, Éric Reyssat et Didier Trotoux qui ont effectué fin juin et début juillet un tri important dans le fond documentaire de l'IREM ainsi que la mise en cartons préalable au déménagement.
- Site web de l'IREM
 - Merci à Didier Trotoux pour la mise à jour régulière de site et André Sesboué pour la gestion des problèmes de sécurité.
 - Interface à renouveler pour un site vivant et témoignant de l'activité et des productions de l'IREM. Accord du service informatique du campus 2 pour hébergement un site sous Wordpress avec possibilités d'administration : faire remonter les demandes de

fonctionnalités/plug-ins/reprise de sites existants à jean-philippe.georget@unicaen.fr.

- Il faudra prêter une attention particulière à la gestion des redirections pour le site J2M qui est une référence dans l'académie et au-delà (confirmation appuyée de Sandrine blanc)
- Charte graphique : piste possible avec direction de la communication (typographie, accessibilité, etc.) en collaboration avec animateurs IREM volontaires. À étudier : sous-domaines du domaine IREM ? Wordpress locaux ? Une charte graphique déclinable ?
- Licence des productions de l'IREM (CC by-nc-sa ?)
- Relancer les responsables d'atelier pour publier quelque chose de leur intervention lors des 50 ans de l'IREM
- Énigmes du Rallye : elles seront disponibles sur le site dans un endroit dédié.

2. Formation continue 2023-2024, séminaire de l'IREM et journée de l'IREM

Sandrine Blanc est présente en première partie de l'AG en tant que représentante de l'Inspection académique de mathématiques, ce dont elle est remerciée. Elle insiste sur l'intérêt des activités et des productions de l'IREM. L'IREM est un partenaire de l'académie et de l'inspection de mathématiques.

L'année dernière, tous les moyens de la formation continue consacrés aux IREM ont été utilisés par Rouen. En 2023-2024, la priorité est à Caen avec un total d'une journée et demi ouverte au PRAF pour les formations IREM (une demi-journée pour Rouen). Ce temps s'ajoute à des formations proposées par ailleurs par des animateurs de l'IREM. La mention « IREM » sera ajoutée sur le PRAF.

Notre IREM doit se préparer à réfléchir aux propositions à inscrire au PRAF 2024-2025 dès janvier. Sandrine Blanc enverra les contraintes et les parcours dans lesquels les inscrire.

L'essentiel des échanges concerne le contexte particulier de cette rentrée 2023. En effet, le MENJS demande d'organiser cette année la formation continue hors du temps de cours pour 50 % du temps de formation, c'est à dire essentiellement des mercredis après-midis et des samedis matins. De plus, si une partie de la formation a lieu sur un temps de cours, les chefs d'établissement doivent être prévenus 7 semaines à l'avance afin anticiper le remplacement des cours.

Plusieurs animateurs interviennent pour échanger sur les contraintes imposées par le MENJS et les effets à attendre sur l'implication des enseignants et des formateurs dans la formation continue, à commencer par leur propre implication dans les formations proposées au PRAF cette année.

Les animateurs rappellent qu'une pétition nationale des formateurs circule en ce moment.

Sandrine Blanc indique que, du fait de la formation continue, les élèves perdent l'équivalent d'1 année sur 7 années scolaires. Elle annonce aussi une orientation de la formation continue vers des formations plus locales pour l'ensemble des académies.

Question : que se passe-t-il si un chef d'établissement refuse de laisser partir le formateur ?

Réponse de Sandrine Blanc : cela dépend des établissements. À terme, il y aura

probablement un changement institutionnel pour libérer institutionnellement certains formateurs à l'année sur une journée complète. Elle indique qu'il y a une gratification des enseignants qui se forment sur le temps de congés scolaires (120€/j de formation) et si la formation figure au PRAF. Une gratification est semble-t-il prévue pour les formateurs mais le montant n'est pas connu.

En résumé des échanges, les solutions qui se dessinent pour que des sessions du séminaire IREM soient intégrées au PRAF sont donc :

- le mercredi (ce qui fait 50 % pendant temps de cours, 50 % hors cours)
- vendredi après-midi + 50 % à distance (synchrone ou asynchrone)

Il reste la possibilité pour certains enseignants de participer au séminaire hors PRAF.

Plusieurs animateurs, sinon tous, s'interrogent explicitement sur leur implication dans le PRAF dès cette année si la contrainte d'organisation de la formation continue posée par le MENJS perdure. Une réunion des formateurs académiques avec l'inspection de mathématiques est prévue en visio mercredi 18 octobre.

2.1. Séminaire de l'IREM

Il aura lieu des vendredis, de 14h à 17h si la séance est intégrée au PRAF, de 14h à 16h pour les autres cas.

- 17 novembre : groupe Histoire des sciences 14h-16h (resp. Didier Trotoux)
- 19 janvier : groupe Jeux2Maths 14h-16h
- 16 février : groupe Histoire des sciences. PRAF à confirmer.
- 15 mars : groupe Histoire des sciences. PRAF à confirmer.
- 12 avril : groupe Numérique et mathématiques. PRAF à confirmer.

Les étudiants du parcours maths M1/M2/DiU seront invités.

Le groupe Rallye travaille encore sur la mise à disposition des énigmes déjà existantes, il se positionnera a priori plutôt pour le PRAF 2024-2025.

Le groupe Langage mathématiques en maternelle vient de démarrer et n'est pas encore prêt à proposer quelque chose.

2.2. Journée de l'IREM

Cette journée est complémentaire du séminaire. Rappel qu'elle pourrait être organisée un samedi en partenariat avec l'APMEP : avril/mai 2024.

- Étudier si intégration dans le PRAF (ce qui semble peu probable cette année étant donné le contexte)
- Pour mémoire, les journées APMEP 2022-2023 ont regroupées 70 collègues de Caen et Rouen.

Organisation à étudier avec Ronan Charpentier, Flavie Mezerette-Aubourg, et Jean-Yves Brua (IREM de Rouen).

3. Dates des prochaines AG programmées

- vendredi 29 mars après-midi (préparation PRAF avec collaboration IA-IPR)
- vendredi 21 juin après-midi